

LES CALVAIRES DE LANDIRAS

Sur le territoire communal, trois croix ont été implantées à différentes époques. La plus ancienne est située rue Henri Laval, anciennement rue du Haou.

Sur la délibération du Conseil Municipal, en date du 5 octobre 1848, concernant l'alignement du chemin qui va du Bourg de Landiras au vieux château, dénomé « Péguilleyre », utilise comme champ de foire, vu sa grande largeur ; nous pouvons lire : Il existe une croix en pierre, datant de plus de deux cents ans, autour de laquelle peuvent circuler des processions religieuses.

Une autre délibération de la municipalité, le 17 février 1884, mentionne la proposition du propriétaire voisin de l'époque, M. Doillon désirant clôturer sa propriété, et acheter le terrain où se trouve la croix.

Cette croix sera déplacée de quelques mètres pour se trouver dans la configuration présente et la route aura le tracé actuel.

A l'issue d'une mission religieuse, prêchée à l'église de Landiras en 1911, un autre calvaire sera érigé au lieu-dit « Cassan », sur le côté ouest du chemin départemental reliant Landiras à Illats ; l'abbé Douat étant alors curé de la paroisse.

A l'origine, la croix était en bois, le jour de sa mise en place, les intempéries vent et pluie contrarièrent les charpentiers, qui durent faire appel aux jeunes gens qui avaient participé au cortège et à la cérémonie pour les aider à l'installer. Une excellente collation les réunit ensuite au presbytère.

Le terrain avait été offert par la famille Dutauzin. Le bois ne résiste pas à l'usure du temps, et sera remplacé par la croix en fer actuelle, le jour de la fête du Christ Roi, le 31 octobre 1926, sous l'égide de l'abbé Escudey.

La troisième croix plus récente, clôturera la mission prêchée pendant trois semaines, à l'église par les pères Bennet et Poimireau, sous l'impulsion de l'abbé Vierge, curé de la paroisse. Située à Couarn en bordure de la route Landiras – Cabanac sur un terrain offert par la famille Marius Tauzin, aujourd'hui propriété de Mme Sallabery, qui en assure l'entretien. Des bénévoles contribuèrent à la préparation du sol, et la construction du socle.

Nous citerons en particulier Yves Camedescasse, pour la maçonnerie et la famille Carreyre de Batsères qui a offert l'acacia qui servit à façonner la croix, sans omettre les charpentiers MM. Auly et Gouzy pour la mise en place, qui eut lieu au milieu de nombreux fidèles et curieux, le 25 décembre 1954.

Les trois calvaires constituent l'héritage religieux et le passé de notre paroisse.

Le Comité Consultatif Historique.



